

Nous avons besoin de votre aide

Le projet que le conseil de gestion vous présente a un coût estimé à 600'000 francs. La somme est importante mais grâce à la générosité de tous ceux qui depuis toujours ont cru à la réalisation de cette chapelle, la paroisse dispose d'ores et déjà d'un fonds de 300'000 francs environ.

La moitié du chemin est ainsi réalisée mais nous avons encore besoin d'un large soutien

pour atteindre notre but. Nous lançons un appel aux nombreux propriétaires de chalet ou d'appartement, aux hôtes et amis de la station afin que le fonds actuel soit substantiellement augmenté et facilite ainsi le démarrage des travaux prévu pour le printemps 2010.

D'ores et déjà, nous vous remercions pour votre bienveillance et votre générosité.

Riddes, mars 2010

Daniel Lambiel



Pdt du Conseil de Gestion
Pdt de la commission
des finances

Abbé Henri Roduit



Curé des Paroisses
de Riddes et d'Isérables

Emile Berthod



Vice-pdt du Conseil de Gestion
Pdt de la commission
de construction

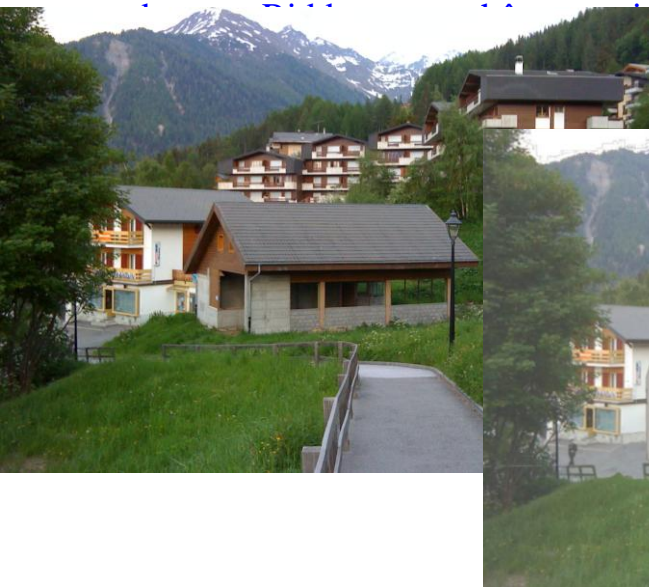


Une chapelle à La Tzoumaz



La réalisation d'une chapelle pour célébrer l'eucharistie et se recueillir au cœur de La Tzoumaz est envisagée depuis plusieurs décennies. De nombreuses quêtes et lotos ont été organisés dans ce but.

La mise à disposition, par la commune de Riddes, du terrain avec la station de départ de l'ancien télésiège qui s'y trouve, permet aujourd'hui de concrétiser ce projet cher au cœur de tous les



habitent ou fréquentent

Une station de télésiège transformée en chapelle !

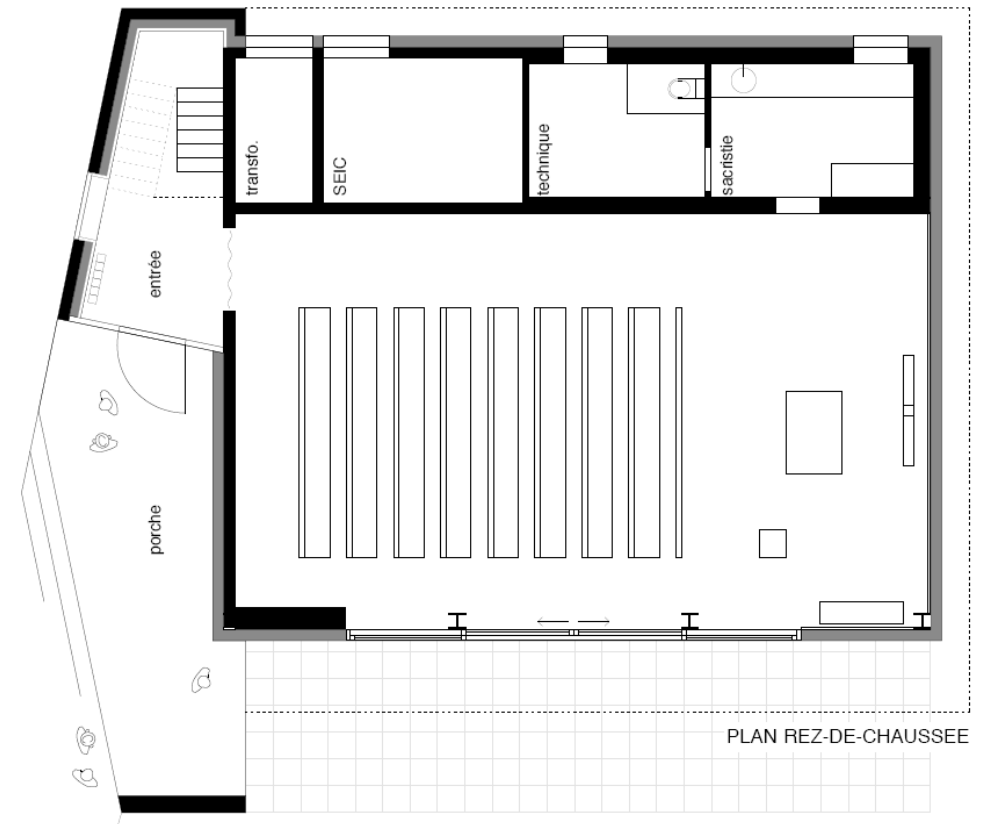
Situé en amont de la place du village, le bâtiment de l'ancien télésiège occupe une position privilégiée. Sa situation centrale lui donne une excellente visibilité. Il borde le chemin piétonnier très fréquenté entre le centre du village et le départ de la télécabine. C'est un point idéal de rassemblement. L'idée de transformer ce bâtiment en chapelle est venue tout naturellement après sa mise hors service.

Un concours entre trois bureaux d'architectes a été mis sur pied par la paroisse de Riddes. Ce sont les architectes François et Luc Delaloye de Martigny qui ont été retenus.

Leur proposition reconnaît et utilise la possibilité de transformer le bâtiment en chapelle. Le volume existant offre un espace suffisant pour les besoins de la station. Certains éléments seront ajoutés: un porche abritant l'entrée, un sas isolant l'intérieur contre le froid et le bruit, un clocher symbolisant la relation avec le ciel et exprimant ainsi la nouvelle fonction de l'édifice.

La future chapelle pourra accueillir une centaine de personnes. L'espace de prière occupera tout le volume de l'ancien départ du télésiège, ainsi qu'une galerie à l'étage. L'espace extérieur, à l'ouest de la construction actuelle, sera traité comme un prolongement de l'espace intérieur. Le mur en briques sera remplacé par une grande baie vitrée assurant l'éclairage naturel de la chapelle. L'ouverture des portes-fenêtres permettra d'étendre l'espace de la chapelle vers l'extérieur lors de grandes manifestations.

Le bâtiment existant est donc conservé. Les murs extérieurs seront



recouverts d'une nouvelle façade isolée et bardée de bois. La nouvelle chapelle offrira un lieu de culte ouvert à tous. Elle pourra également accueillir des expositions, des concerts, des conférences et autres manifestations respectant l'esprit du lieu.